

L'inégalité : un obstacle majeur



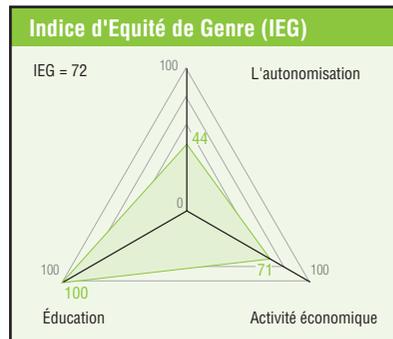
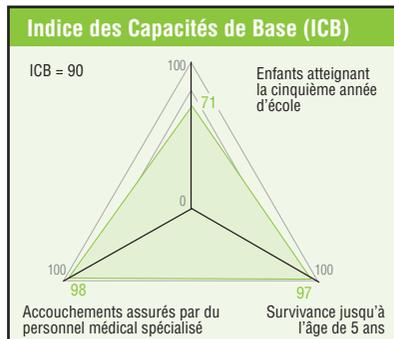
La violence de genre et contre les immigrants haïtiens, la dégradation de l'environnement et notamment les inégalités du système éducatif mettent en doute la capacité de l'État pour atteindre un développement humain et économique durable à moyen terme. Malgré quelques progrès, le pays a besoin, en toute urgence, de politiques sociales beaucoup plus approfondies et engagées pour parvenir à un changement réel afin d'assurer son avenir. Sans une démocratisation radicale de l'éducation, il est fort improbable que la République dominicaine puisse atteindre un développement durable.

FEI
Mesa Nacional para las Migraciones
Red Nacional de Emergencia
ADIMJO
FEDOCOMIN
MOSCTHA
William Charpantier
Ruth Paniagua
Luisa María José
Fernando Valdez

Le Gouvernement de la République dominicaine s'est engagé à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Toutefois, les politiques peu efficaces dans des domaines fondamentaux tels que l'investissement social, la redistribution de la richesse, la récupération de l'environnement et notamment l'éducation, sont des obstacles qui empêchent d'atteindre ces objectifs. Tel que détaillé ci-dessous, des études officielles et indépendantes montrent que le pays est très loin d'atteindre les objectifs 1 (éradication de l'extrême pauvreté et de la faim), 2 (éducation universelle) et 3 (équité de genre). À tout ce qui vient d'être mentionné, s'ajoutent les progrès négligeables en matière de durabilité de l'environnement, fortement dégradé par des décennies de surexploitation ce qui met en question la capacité du Gouvernement de développer une économie durable.

En 2006, le Gouvernement a créé le ministère de l'Économie, de la planification et du développement (MEPYD, en espagnol) chargé de surveiller les politiques de développement social et de réforme de l'État. Ce ministère a établi un document de base pour la stratégie nationale pour le développement 2010-2030, intitulé « Un voyage de transformation vers un pays meilleur », qui vise à créer un consensus permettant de suivre les étapes pour que la République dominicaine devienne une nation plus juste et équitable.

En 2010, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) a défini le pays comme « un pays aux revenus moyens en voie de développement qui dépend principalement du secteur des services et des envois de fonds de l'étranger. À ce jour, l'activité économique est 12 fois plus



importante qu'en 1960 et la moyenne annuelle du taux de croissance a été de 5,4 % pendant les 48 dernières années. Les revenus en devises pour les exportations, le tourisme et les envois de fonds sont 15 fois plus élevés qu'il y a quarante ans »². Toutefois, malgré ces indicateurs positifs et les changements institutionnels, l'investissement social est encore très faible et le système éducatif n'a pas connu d'amélioration, signifiant par conséquent que le pays se trouve encore loin des objectifs visés par le Gouvernement.

Inégalités persistantes

La République dominicaine a réalisé d'importants progrès dans plusieurs OMD. Des indicateurs tels que la mortalité infantile ou maternelle ou l'espérance de vie à l'accouchement ont beaucoup progressé ces dernières années. Mais des données du ministère de l'Économie de la planification et du développement montrent que dans un pays de presque 10 millions d'habitants, les niveaux actuels de pauvreté (34 %) et d'indigence (10 %) sont très élevés, bien que ces indicateurs aient chuté considérablement depuis la crise économique de 2003 lorsqu'ils avaient atteint 43 % et 16 %³.

Le Rapport mondial sur le développement humain de 2010 du PNUD a conclu que l'inégalité est le plus grand obstacle au développement du pays⁴. Par ailleurs, le rapport indique que la richesse par habitant et l'éducation n'ont pas augmenté dans la

même proportion que la santé. Le PNUD, suivant son indice de développement humain, octroie à la République dominicaine le 88^{ème} rang sur un total de 169 pays, la moyenne de l'indice de développement humain étant de 0,663⁵.

À son tour, l'État mondial de l'enfance 2006 de l'UNICEF signale que « les progrès sociaux en République Dominicaine, mesurés en fonction de l'espérance de vie à l'accouchement, de la mortalité infantile, des nouveaux-nés avec un faible poids de naissance et de l'indice d'alphabétisation des adultes, sont insuffisants par rapport à ceux obtenus par d'autres pays de la région avec une croissance économique similaire »⁶.

Un rapport de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) indique que, depuis 2004, le pays occupe la troisième place parmi les états américains ayant un faible investissement en politiques sociales, ce qui se reflète principalement dans l'accès restreint de la population aux services de santé, d'éducation et d'assistance sociale⁷.

Violence et discrimination

Dans son rapport 2010, Amnesty International a dénoncé la République dominicaine pour sa discrimination persistante contre les immigrants haïtiens et leurs descendants. Ces gens sont les victimes de nombreux crimes de haine, y compris les lynchages, et l'exploitation des immigrants sans papiers sur le marché du travail. Selon des estima-

1 Document base de la proposition de Stratégie nationale pour le développement 2010 – 2030. (Saint-Domingue : 2010) <www.end.gov.do/download/Documento_base_propuesta_END_2010_2030.pdf>.

2 Voir : <www.pnud.org.do/content/acerca-del-pais>.

3 Voir : <www.economia.gov.do/eWeb/ShowContent.aspx?idc=452>.

4 PNUD. *Rapport sur le développement humain 2010*, <undp.org/es/informes/mundial/idh2010/capitulos>.

5 Voir : <hdr.undp.org/es/estadisticas/>.

6 Voir : <www.unicef.org/mozambique/overview.html>.

7 Voir : <www.unicef.org/republicadominicana/grafico_ODMs.pdf>.

tions officieuses, le nombre de Haïtiens vivant en République dominicaine atteint 800 000 personnes, presque toutes étant installées dans les régions les plus pauvres⁸.

En 2007, en vertu d'une directive du Conseil central électoral, les autorités ont refusé de délivrer les pièces d'identité de centaines de citoyens, la plupart d'origine haïtienne. Ce refus implique l'impossibilité d'accéder aux services de santé et à l'éducation, du droit au travail et du droit de vote. Les personnes sans pièces d'identité peuvent être arrêtées arbitrairement et expulsées du pays. Cette réglementation est toujours en vigueur.

La violence de genre est un autre problème endémique, notamment dans le cas des mineurs. En mai 2009, le ministère public de Saint-Domingue a révélé que 90 % des dénonciations pour violence sexuelle concernaient des jeunes filles de moins de 18 ans⁹.

Dégradation environnementale

Pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, les ressources naturelles ont été surexploitées entraînant la dévastation de la plupart des forêts et des récifs de corail ; à ce jour, 80 % des bassins des fleuves sont sévèrement dégradés¹⁰. De plus, dans une grande partie du pays, il n'existe pas de réseau d'assainissement approprié et la distribution d'eau potable se heurte à d'énormes difficultés augmentant de ce fait le risque de crise sanitaire. Une pauvreté aussi généralisée signifie qu'un vaste secteur de la population dépend des ressources alimentaires naturelles de son territoire, ce qui contribue à diminuer les réserves et à favoriser la dégradation de l'écosystème.

Déficit éducatif et inaction gouvernementale

Un aspect décourageant de la situation actuelle est le peu de volonté officielle envers les politiques en matière d'éducation, fondement d'une future amélioration sociale, économique et environnementale. L'éducation représente le pilier indispensable pour qu'une société puisse construire ses valeurs ; elle est aussi un facteur clé du développement humain durable puisqu'elle permettra aux futures générations de gérer les ressources sociales et naturelles du pays de manière adéquate.

Incapable d'augmenter l'investissement en éducation, l'État a failli au respect de la loi sur l'éducation de 1997 (Loi 66-97 qui dans son article 197 établit qu'à partir de 1999 les dépenses publiques annuelles du secteur devraient être d'au moins 16 % du total des dépenses publiques ou de 4 % du PIB estimé pour l'année en cours, en tenant compte du

plus élevé des deux)¹¹. Les dépenses en éducation ont augmenté de 1,9 % à 2,9 % du PIB entre 1996 et 2002 mais, suite à la crise économique, elles ont chuté à 1,5 % en 2004 avec une augmentation atteignant à peine 1,9% en 2005, et elles n'ont jamais dépassé 3 % du PIB.

Le ministère de l'Éducation a calculé qu'au cours de la période 2000-2005, la portion du système éducatif financé par l'État avait été réduite de 52 % et celle financée par les familles des étudiants, de 39 % ; l'OCDE estime que cela a été compensé par des ressources externes (donations et prêts) et par l'apport d'entreprises privées¹². Dans le même temps, les institutions privées, qui accueillent 24 % des étudiants, garantissent mieux que l'État l'exercice de ce droit fondamental.

Face à cette réalité, le Gouvernement envoie des signaux confus. Le président Leonel Fernández a semé le doute sur son engagement vis-à-vis de la loi 66-97 quand il a affirmé qu'il n'existait pas de corrélation entre les montants investis en éducation et les résultats académiques obtenus. D'après le président, l'augmentation du pourcentage du PIB alloué à ce secteur ne garantit pas une éducation de bonne qualité et équitable¹³.

Après les déclarations de M. Fernández, des organisations de la société civile se sont rassemblées à la Coalition éducation digne pour exiger du Gouvernement qu'il respecte son obligation légale. Elles ont même reçu le soutien du milieu des entreprises ; par exemple la Fédération des associations industrielles (FAI) a soutenu la campagne de la coalition. La FAI et d'autres organisations similaires ont déclaré que « l'industrie dominicaine ne pourra pas être concurrentielle avec une force de travail peu qualifiée. Tel que le président l'a manifesté, nous croyons qu'il est nécessaire d'entreprendre une réforme du système pédagogique et des contenus éducatifs, mais cela s'avèrera impossible si les ressources sont insuffisantes »¹⁴.

L'inégalité dans la salle de classe

Conformément au rapport de 2008 du Laboratoire latino-américain d'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE) la République dominicaine a « un modèle éducatif à deux vitesses : les groupes les plus aisés peuvent accéder à une éducation de qualité alors que les plus pauvres n'ont accès qu'à une éducation très déficiente ; culturellement, cela est perçu comme étant l'ordre naturel des choses »¹⁵. Des enquêtes indépendantes et des études officielles

montrent clairement que la situation n'a pas évolué, contribuant de ce fait au caractère endémique de l'inégalité.

L'enquête démographique et sur la santé (ENDESA) a détecté en 2007 des inégalités en matière d'éducation déterminées par les revenus : Vingt pour cent de la population la plus riche a un indice d'analphabétisme de 2 %, alors que dans les milieux défavorisés, il atteint 26 %¹⁶.

Une autre évaluation, celle de la Deuxième étude régionale comparative et explicative des apprentissages des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes (SERCE) a conclu en 2008 que « le niveau des élèves en mathématiques et en langue du troisième au sixième degrés est très inférieur à la moyenne de l'Amérique latine et des Caraïbes »¹⁷.

Dans le secteur public, les enseignants, mal formés, sont surchargés de travail et mal rémunérés. Pour pouvoir obtenir un salaire digne ils doivent cumuler une grande quantité d'heures, ce qui rend impossible une bonne préparation des cours.

Ceci empêche de respecter les programmes établis et de transmettre les contenus éducatifs de manière efficace. D'autre part, à peine 43,1 % des enseignants actifs lors de l'année scolaire 2005-2006 avaient obtenu un diplôme d'enseignant. Le reste n'était pas qualifié.

Il est évident que le système éducatif de la République dominicaine n'offre pas une éducation de qualité. Lors des dix dernières années, le nombre d'élèves a augmenté mais la performance académique est toujours très pauvre et par conséquent bien des jeunes finissent leurs études sans les connaissances indispensables pour arriver sur le marché du travail ; leur possibilité d'obtenir un travail digne s'en trouve ainsi limitée.

Conclusion

En général, malgré quelques progrès pour atteindre les objectifs nationaux de développement, notamment en ce qui concerne l'augmentation de l'espérance de vie et la réduction de la mortalité infantile et maternelle, la République dominicaine doit adopter dès que possible une stratégie pour garantir le développement durable. Il faudra franchir beaucoup d'obstacles, la plupart liés à cette inégalité si élevée et croissante. Cela est particulièrement évident en termes d'accès aux services de santé et à l'éducation qui affectent la productivité de la force de travail, mais également en ce qui concerne la violence et la discrimination contre les immigrants haïtiens et les femmes.

En particulier, si la qualité de l'éducation n'est pas améliorée de manière radicale, si la population n'a pas le droit d'y accéder, il sera alors difficile que le Gouvernement puisse réunir les conditions permettant le développement durable du pays. ■

8 IPS, *La violence contre les haïtiens augmente*, <ipsnoticias.net/nota.asp?idnews=90376>.

9 Rapport 2010 d'Amnesty International, *Human Rights in República Dominicana*, <www.amnesty.org/es/region/dominican-republic/report-2010>.

10 *Guide du monde 2010*. "República Dominicana". Page 468.

11 Voir : <www.educando.edu.do/files/2413/1783/9636/ley_general_educacion_66-97.pdf>

12 Éditions OCDE, Rapport sur les politiques nationales d'éducation : République dominicaine, (Paris : 2008).

13 "Iberoamérica alcanza logros en educación", en Listín Diario, (5 décembre 2010), <www.listindiario.com.do/la-republica/2010/12/4/168999/iberoamerica-alcanza-logros-en-la-educacion>.

14 DiarioDigitalRD, "Industriales piden reforzar campaña a favor del 4% para la Educación", <www.diariodigital.com.do/articulo,59550.html>.

15 PNUD – République dominicaine, *Política social: capacidades y derechos-Análisis y propuestas de políticas sociales en República Dominicana*, Vol. 1, (Saint-Domingue : 2010).

16 Centre des études sociales et démographiques (CESDEM) et Macro International Inc, *Encuesta Demográfica y de Salud 2007*, (Saint-Domingue, République Dominicaine : CESDEM et Macro International Inc).

17 PNUD – République dominicaine, op. cit..